



RESTAURANT SCOLAIRE RENTRÉE 2018/2019

*Tous les enfants qui déjeuneront au restaurant scolaire à la rentrée 2018/2019
devront **OBLIGATOIREMENT** être inscrits ou réinscrits auprès de la mairie avant le
en retournant le formulaire ci-après :*

FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Classe :

Date de naissance :

Nom du responsable légal :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Email (obligatoire) :

N° Allocataire CAF :

Jours de présence au restaurant scolaire :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Mode de règlement :

Prélèvements mensuels

**Pour les nouveaux inscrits ou les changements de coordonnées bancaires
joindre un RIB et remplir le mandat de prélèvement à retirer en mairie
ou à télécharger sur www.bourgneuf.fr**

Chèque mensuel à la Trésorerie de Périgny